

REGISTRE DES REÇUS AUX FINS DE L'IMPÔT

L'agent financier remplit ce formulaire dès qu'il ou elle reçoit les reçus aux fins de l'impôt.

- ✓ Un reçu aux fins de l'impôt ne peut être délivré que pour une contribution en argent.
- ✓ Le montant maximum autorisé pour une contribution provenant d'une seule source est de 2500 \$.

| | |
|---|------------|
| Circonscription : | |
| Nom du candidat ou de la candidate : | |
| Nom de l'agent financier : | |
| Numéros de série des reçus aux fins de l'impôt fournis à l'agent financier | |
| De : | À : |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |

Je suis l'agent financier du candidat/de la candidate nommé(e) ci-dessus. J'ai reçu les reçus aux fins de l'impôt énumérés ci-dessus et je les ai utilisés conformément aux lois fiscales du Canada et du Nunavut. Je joindrai les copies de tous les reçus utilisés au rapport financier de la campagne et je renverrai tous les reçus non utilisés.

X _____
Signature de l'agent financier

date